

LE JOURNAL DE

# THÉNAC

JOURNAL D'INFORMATIONS  
DE LA COMMUNE

[accueil.mairie@thenac17.fr](mailto:accueil.mairie@thenac17.fr)

N°6

# BONNE ANNÉE

# 20 22



# THÉNAC

Esprit village

## Horaires d'ouverture de votre Mairie

- Lundi : 13h à 17h
  - Mardi : 8h à 12h et 13h à 17h
  - Mercredi : 8h à 12h et 13h à 17h
  - Jeudi : 8h à 12h
  - Vendredi : 8h à 12h et 13h à 17h
- Tél. : 05.46.92.63.58 - Fax : 05.92.46.68.45  
Adresse courriel: [accueil.mairie@thenac17.fr](mailto:accueil.mairie@thenac17.fr)  
Facebook : [Mairie Thénac 17](#)  
35, rue de la République - 17460 Thénac



**URGENCE MAIRIE 06.73.77.59.84**

(En dehors des horaires mairie)

## Horaires d'ouverture de votre Médiathèque

- Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h
  - Jeudi : 16h à 18h \*
  - Vendredi : 16h à 18h \*
  - Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h
- \* 14h à 18h pendant les vacances scolaires  
Tél. : 05.46.92.19.99  
Adresse courriel : [mediathenac@thenac17.fr](mailto:mediathenac@thenac17.fr)  
Facebook : [médiathèque Thénac 17](#)  
2, rue de la République - Parc du Château  
17460 Thénac

## Permanences des élus

- Sylvie MERCIER, Maire  
du lundi au samedi sur rendez-vous au 06.75.83.02.45
- Adjoints :  
Lundi après-midi : Jean-Pierre BRUNET, *urbanisme*  
Mardi après-midi : Patrick PAYET,  
*communication et associations*  
Mercredi après-midi : Béatrice RAPET, *budget*  
Jeudi matin : Joëlle DUJARDIN,  
*action sociale/enfance-jeunesse*  
Vendredi après-midi : Ludovic MOULINEAU,  
*bâtiments-voiries*

Et sur rendez-vous au 05.46.92.63.58

# SOMMAIRE

<b>ÉDITORIAL</b>	p.3
<b>INFO MUNICIPALE</b>	p.4
Comptes-rendus C.M. PLUI Comités consultatifs Référénts de quartiers Site de la commune Conseillers numériques CDA Gestion des Déchets Une commune en action Brèves	
<b>INFO CITOYENNE</b>	p.11
OTV Mission Sécurité Civile Elections Présidentielles Lettre des Conseillers Départementaux	
<b>EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES</b>	p.13
<b>EN IMAGES</b>	p.13
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	p.15
<b>FESTIVAL DES CAVES</b>	p.17
<b>FOOD TRUCK</b>	p.17
<b>VŒUX DU MAIRE et du personnel communal</b>	p.18
<b>AGENDA</b>	p.18
<b>AGENDA collecte des déchets</b>	p.19
<b>NUMÉROS UTILES</b>	p.20



*Chères Thénacaises,  
Chers Thénacais,*

*Cette nouvelle année démarre dans les mêmes conditions et les mêmes particularités qu'en 2021. La pandémie bouleverse nos vies depuis deux ans. À ce titre, l'état d'urgence sanitaire a été prolongé, nous obligeant à nous adapter en permanence.*

*Je souhaite remercier la population qui, dans une large majorité, respecte les préconisations dans un esprit citoyen. Vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Nos efforts collectifs ne seront pas vains, ne lâchez rien : continuez à prendre soin de vous et des autres, car préserver sa santé est indispensable.*

*Votre municipalité reste vigilante face à cette situation et renforce les moyens pour lutter à son niveau contre la COVID. Aussi, nous avons pris la décision pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive de ne pas organiser la soirée des vœux du maire qui doit rester un moment convivial ouvert à tous.*

*2022 connaîtra des évènements politiques forts avec notamment l'élection présidentielle qui va engager le pays pour les 5 prochaines années.*

*A Thénac, nous continuerons la poursuite de nos investissements, nous soutiendrons sans faille nos associations locales et économiques et veillerons au maintien des services de proximité.*

*En cela l'implication de nos agents communaux nous aidera à maintenir des services de qualité.*

*Notre commune poursuit ses grands projets, nous travaillons à leur réalisation, pour que 2022 les voie se concrétiser.*

*Ceci ne peut se faire qu'avec une équipe unie, dont les objectifs vont dans la même direction.*

*L'équipe que vous avez choisie confirme que vous ne vous êtes pas trompés.*

*Chacun est à sa place et agit dans l'intérêt collectif et je prends beaucoup de plaisir à voir que tous aspirent à cette même unité.*

*C'est sur cette note positive, qu'au nom de l'équipe municipale mais aussi de tous les employés municipaux, je souhaite 2022 comme une année de renaissance, de projets, d'humanité et de liberté retrouvée.*

*Votre maire.  
Sylvie MERCIER*

## COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Le conseil municipal a pu se réunir dans la salle municipale à la Mairie dans le strict respect des règles sanitaires.

Vous pouvez consulter l'ordre du jour sur les tableaux d'affichages, la page Facebook, ainsi que le compte rendu suite à chaque réunion.



### Conseil municipal du 28 octobre

Le conseil municipal a examiné un ordre du jour important tant par les sujets que le nombre de délibérations autour de plusieurs grands thèmes.

► Plusieurs conventions sont à l'examen des conseillers concernant les mises à disposition des salles communales pour des manifestations ou réunions, mais aussi la question de la convention pour intervention des conseillers numériques sur notre territoire.

► La gestion du patrimoine de la commune, les travaux à entreprendre avec les demandes de subventions auprès du département.

► Il a été évoqué l'installation d'un commerce boucherie charcuterie dans le local anciennement pizzeria. Le projet nécessite une participation de la commune qui pourrait se traduire par une aide à l'investissement. Il s'agit de soutenir l'installation de commerces sur le territoire de la commune.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 23/09/2021,
2. Avenant n°2 ) la convention pluriannuelle entre la commune de Thénac et la CDA concernant la mise à disposition d'un local communal,
3. Convention avec la CDA de Saintes pour l'intervention de conseillers numériques auprès de communes membres,
4. Puits communal Rue de la motte, demande de la propriétaire de la parcelle AR12 pour récupérer ce puits en propriété privée,
5. Convention CeniNergy, offre de valorisation de travaux d'efficacité énergétique pour le versement d'une prime CEE qui viendra réduire le coût des travaux engagés dans un logement communal,
6. Validation du devis de remplacement du mode de chauffage de l'appartement communal situé place de la Liberté,
7. Validation du devis BODET et du devis électrique pour le remplacement du moteur des cloches de l'église,
8. Demande de subvention au Département pour des travaux complémentaires à l'église et demande d'autorisation pour réaliser les travaux avant l'attribution de la subvention,
9. Attribution d'une subvention à l'école de Thénac pour la participation au voyage "Classe découverte", classe des CE2 (22 élèves) du 9 au 12 mai 2022,
10. Soutien à l'installation d'une boucherie dans le local de l'ancienne pizzeria,
11. Demande de gratuité de la salle Hélène Neveur pour le 7 janvier 2022 par le conservatoire de Saintes afin d'y délocaliser un concert scolaire offert aux élèves de l'école de Thénac,
12. Présentation au conseil municipal des rapports annuels relatifs au prix et à la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2020 (conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales),
13. Questions et informations diverses.



## Conseil municipal du 14 décembre 2021

Le conseil municipal a examiné un ordre du jour important tant par les sujets que le nombre de délibérations autour de plusieurs grands thèmes. Le conseil chaque fin d'année doit prendre des délibérations concernant l'engagement budgétaire pour le début de l'année suivante, le temps de faire adopter le budget définitif.

- ▶ Depuis maintenant plus de deux ans la commune compte un marché local et des dépenses doivent être engagées pour assurer sa pérennité. Il est devenu indispensable de mettre en place une redevance d'occupation du domaine public pour un montant qui restera limité.
- ▶ Les tarifs de la location de la salle Hélène NEVEUR n'ont pas évolué depuis très longtemps alors que les charges connaissent une augmentation, de plus il serait juste d'établir un tarif différencié hiver et été.
- ▶ L'association Thénac Avenir va être dissoute mais, préalablement, elle a décidé de reverser à la commune et au CCAS les fonds dont elle dispose suite à l'exécution des procès engagés par l'ancienne municipalité.
- ▶ Dans le respect d'un fonctionnement démocratique, les comités consultatifs ont été mis en place.
  1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 28/10/2021,
  2. Délibération concernant l'adhésion des communes du l'AIDELFA au SIEMLFA,
  3. Approbation du rapport définitif de la CLECT du 10 septembre 2021,
  4. Approbation de la modification des statuts du SDEER,
  5. Délibération relative aux modalités d'exercice du temps partiel,
  6. Décision modificative 02/2021,
  7. Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,
  8. Vote des tarifs d'occupation du domaine public pour les commerces ambulants du marché et Food Trucks,
  9. Révision des tarifs de location de la salle municipale Hélène Neveu,
  10. Modification des horaires d'ouverture au public de la médiathèque durant les congés scolaires,
  11. Délibération pour accepter le don de l'association Thénac Avenir,
  12. Constitution des comités consultatifs conformément au règlement de fonctionnement adapté en conseil municipal le 29/04/2021,
  13. Questions et informations diverses.



▶ En raison de l'augmentation de tarif des fluides pour alimenter les chauffages et constatant que les tarifs de location n'ont pas évolué depuis plusieurs années, Madame le Maire a proposé au conseil municipal la révision des tarifs de location de la salle Hélène Neveu. Le 14 décembre dernier, il a donc été adopté, à l'unanimité, la tarification suivante, **applicable au 1er janvier 2022** :

	LOCATION				CAUTION
	Journalière		Week-end		
	Hivernale octobre à mars	Estivale avril à septembre	Hivernale octobre à mars	Estivale avril à septembre	
Habitants de Thénac	<b>140 euros</b>	<b>90 euros</b>	<b>250 euros</b>	<b>200 euros</b>	1000 euros
Hors commune	260 euros	210 euros	550 euros	500 euros	1000 euros

Il est toutefois précisé que les associations continueront à bénéficier de la gratuité de la salle Hélène Neveu une fois par an, ainsi que pour les occupations pour des manifestations organisées par la mairie auxquelles elles sont associées.

▶ Madame le Maire a proposé l'extension des plages d'ouverture au public de la médiathèque pendant les congés scolaires. Après en avoir délibéré, le conseil municipal a donné un avis favorable, à la majorité, et voté l'élargissement des horaires d'ouverture de la structure : **à compter du 1er janvier 2022, en période de vacances scolaires, la médiathèque ouvrira ses portes au public dès 14h le jeudi et le vendredi, l'heure de fermeture à 18h restant inchangée.**

Le prochain conseil municipal doit se tenir fin janvier 2022.



### LANCEMENT DU PLUi

Au 1er janvier 2020 le PLU communal (plan local d'urbanisme communal) qui, entre autre, règlemente les constructions dans la commune, a été transféré à la communauté d'agglomération (CDA) en devenant le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal).

Les politiques d'aménagement seront donc dorénavant définies à l'échelle du territoire de la CDA et non plus aux seules frontières de la commune.

Le PLUi traduit les grandes orientations d'aménagement du territoire de la CDA de Saintes pour les années à venir. Il valorise le cadre de vie des habitants en maintenant un équilibre entre zones bâties, naturelles

et agricoles et prend en compte les problématiques concernant l'ensemble de l'agglomération comme l'habitat, les transports ou le développement économique.

Le PLUi rassemble l'ensemble des élus communautaires et municipaux dans une vision partagée du territoire telle que le vivent les habitants en respectant la diversité et les spécificités des 36 communes de l'agglomération Saintaise.

Avant d'élaborer le **Projet d'Aménagement et de Développement** qui est le cœur du dossier PLUi et qui définira les principales orientations d'aménagement et d'urbanisme du territoire Saintais pour les années à venir, il a été décidé de rédiger une

**charte de gouvernance** afin de mettre noir sur blanc les modalités de collaboration entre la CDA et les communes, préciser les objectifs poursuivis et les modalités de concertation avec le public.

**Un registre de concertation présentant l'avancée de la procédure et un cahier de concertation où vous pourrez noter vos observations, remarques et demandes est à votre disposition en mairie pendant toute la période d'élaboration du PLUi.**

**De plus, sur le site internet de la CDA vous trouverez une page dédiée au PLUi mise à jour périodiquement.**



### CRÉATION DES COMITÉS CONSULTATIFS

En accord avec notre engagement de faire participer les habitants de la commune aux projets de la mairie et conformément au règlement de fonctionnement de notre conseil municipal adopté en mai 2021, nous venons de créer des comités consultatifs lors du conseil municipal de décembre 2021.

Ces comités peuvent être créés pour un objet unique de courte durée, par exemple, la réflexion et la définition du besoin d'un équipement sportif ou culturel, ou bien pour une mission plus transversale et pour la durée du mandat.

Les comités consultatifs n'émettent que des avis simples qui ne sauraient, en aucune manière, lier le pouvoir de décision de l'organe délibérant.

Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués.

Le comité consultatif comprend obligatoirement des **membres du conseil municipal**, mais également des **membres extérieurs** au conseil et **spécifiquement compétents au regard de l'objet du comité consultatif**.

Création des comités consultatifs suivants :

- **Environnement** : Thénac plus vert et plus vertueux. Réflexion sur les espaces verts communaux – Gestion des déchets verts.
- **Patrimoine historique** : La pierre de Thénac.
- **Revitalisation du centre bourg** : Aménagements et commerces.
- **Mobilité** : Se déplacer à Thénac en toute sécurité.
- **Comité Jeunes** : Rénovation du city stade et identification des autres besoins.



## RÉFÉRENTS DE QUARTIERS

Le référent de quartier est un outil de lien social au sein de la collectivité, véritable trait d'union entre tous les administrés et la municipalité. Il est le porte-parole de son quartier mais peut être aussi sensibilisé aux problèmes de sa commune en général.

Son rôle essentiel tient dans la collecte et la diffusion de l'information relative à son quartier tels que dégradations, incivilités, propreté, embellissement des lieux, stationnement, circulation, travaux, éclairage public, voirie.



Le référent distribue les documents de communication de la commune et rencontre ses voisins.

**Thénac**  
785 habitants - 1 017 hectares  
canton de Saintes-Oisats

**Les Mauds:** Melissa/ Jean Pierre D/ Sophie  
**Le Chevron :** Ludo  
**Beausejour:** Pierre  
**Charmilles:** Sylvie  
**Camélia:** Karine  
**Roufe de rétaud :** Joelle/ Patrick  
**La Romade:** Patrick  
**Le paradis:** Sylvie

**Les Arènes, Bulsson rose :** Jean Luc  
**Marsauderie:** Jean Christophe  
**Guichardière:** Betty  
**Les Marthes:** David  
**Baron Eugène:** Delphine  
**République:** Nadège/ Christian  
**Diderot/Egalité:** Nelly  
**La Motte:** Jean Pierre B  
**Le Jousset :** Franck  
**Grand Logis:** Christine

## SITE DE LA COMMUNE

Nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture du nouveau site internet de votre commune à **partir du 4 février 2022**.

A l'heure où Internet occupe une place de plus en plus importante dans notre quotidien, nous avons souhaité vous donner les moyens d'une communication encore plus efficace, plus réactive et plus attractive.

C'est donc avec grand plaisir que nous vous proposons aujourd'hui ce nouveau site adapté aux nouvelles technologies du Web et qui correspondra à vos besoins en matière d'information.

Nous espérons que ce nouvel outil facilitera la vie et les démarches

administratives des habitants et des nouveaux arrivants de la commune. Nous ne doutons pas de son utilité et de l'intérêt que vous y porterez, tant la communication nous semble bien plus encore indispensable aujourd'hui.



Nous continuerons bien entendu à améliorer cet outil au fil du temps, en tenant compte de vos suggestions. Divers modules complémentaires

viendront le compléter de manière à ce qu'il réponde davantage à vos demandes et aspirations.

N'hésitez pas à contacter la Mairie afin de faire part de vos remarques, nous serons heureux de pouvoir en tenir compte.






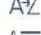

Si vous êtes artisans, commerçants, associations et que vous voulez y figurer, contactez-nous en nous fournissant divers éléments : nom, numéros de téléphone, mail, horaires s'il y en a, informations sur votre activité.

Nous vous invitons donc à découvrir toutes les rubriques et à consulter régulièrement nos actualités sur <https://www.thenac17.fr>.

La Communauté d'Agglomération de Saintes a recruté deux conseillers numériques afin d'accompagner les habitants dans l'utilisation des outils numériques. Ces conseillers tiendront des permanences dans votre commune.

Un Conseiller numérique a pour mission d'accompagner les habitants du territoire dans leur appropriation des usages numériques quotidiens comme :



-  Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
-  Naviguer sur Internet
-  Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
-  Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
-  Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.
-  Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
-  Apprendre les bases du traitement de texte

Il doit aussi veiller à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux) et accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne.



## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

- **Le Conseiller Numérique organisera et animera** des ateliers individuels (sur rendez-vous) ou collectifs de formation au numérique.
- **les permanences seront gratuites et sur rendez-vous** à compter du mois d'octobre en les permanences seront gratuites et sur rendez-vous à compter du mois d'octobre.
- **L'usager pourra se rendre dans la permanence** de sa commune ou toutes autres de son choix en fonction de ses disponibilités.

Pour plus d'informations, contactez les conseillers numériques :

**Stéphanie DALBIN**  
06 37 13 17 21  
s.dalbin@agglo-saintes.fr

(Corme-Royal, Pissary, Luchat, La Glisse, Peasines, Verzay, Chermignas, Écurat, Saint-Georges-des-Coteaux, Thénac, Péguliac, Les Dondès, Courcoiry, La Jard, Colombiers, Monthils, Rouffiac, Saint-Sever-de-Saintonge.)

**Jim JOBLET**  
06 37 13 16 73  
j.joblet@agglo-saintes.fr

(Saint-Vaize, Bussac-sur-Charente, Le Douhet, Fontouaerte, Vénérand, Écoyeux, La Chapelle-des-Pots, Chaliers, Saint-Césaire, Saint-Sauvant, Dampierre-sur-Charente, Chéras, Saint-Bris-des-Bois, Villars-les-Bois, Burie, Migron, Le Seure.)



Conception Instant Urbain

# Qu'est-ce qu'un

# Conseiller

# numérique ?

Semaine 1	JEUDI
<b>MATIN</b>	<b>Luchat</b>
<i>Horaires</i>	9h – 12h
<b>APRES MIDI</b>	<b>Thénac</b>
<i>Horaires</i>	14h-17h

FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN		JUILLET		AOÛT	
MA	1 MA	1 MA	1 VE	1 VE	1 DI	1 ME	1 VE	1 VE	1 LU	1 LU	1		1
ME	2 ME	2 ME	2 SA	2 SA	2 LU	2 JE	2 SA	2 SA	2 MA	2 MA			2
JE	3 JE	3 JE	3 DI	3 DI	3 MA	3 VE	3 DI	3 DI	3 ME	3 ME			3
VE	4 VE	4 VE	4 LU	4 LU	4 ME	4 SA	4 SA	4 SA	4 JE	4 JE			4
SA	5 SA	5 SA	5 MA	5 MA	5 JE	5 DI	5 MA	5 MA	5 VE	5 VE			5
DI	6 DI	6 DI	6 ME	6 ME	6 VE	6 LU	6 ME	6 ME	6 SA	6 SA			6
LU	7 LU	7 LU	7 JE	7 JE	7 SA	7 MA	7 JE	7 JE	7 DI	7 DI			7
MA	8 MA	8 MA	8 VE	8 VE	8 DI	8 ME	8 VE	8 VE	8 LU	8 LU			8
ME	9 ME	9 ME	9 SA	9 SA	9 LU	9 JE	9 SA	9 SA	9 MA	9 MA			9
JE	10 JE	10 JE	10 DI	10 DI	10 MA	10 VE	10 DI	10 DI	10 ME	10 ME			10
VE	11 VE	11 VE	11 LU	11 LU	11 ME	11 SA	11 LU	11 LU	11 JE	11 JE			11
SA	12 SA	12 SA	12 MA	12 MA	12 JE	12 DI	12 MA	12 MA	12 VE	12 VE			12
DI	13 DI	13 DI	13 ME	13 ME	13 VE	13 LU	13 ME	13 ME	13 SA	13 SA			13
LU	14 LU	14 LU	14 JE	14 JE	14 SA	14 MA	14 JE	14 JE	14 DI	14 DI			14
MA	15 MA	15 MA	15 VE	15 VE	15 DI	15 ME	15 VE	15 VE	15 LU	15 LU			15
ME	16 ME	16 ME	16 SA	16 SA	16 LU	16 JE	16 SA	16 SA	16 MA	16 MA			16
JE	17 JE	17 JE	17 DI	17 DI	17 MA	17 VE	17 DI	17 DI	17 ME	17 ME			17
VE	18 VE	18 VE	18 LU	18 LU	18 ME	18 SA	18 LU	18 LU	18 JE	18 JE			18
SA	19 SA	19 SA	19 MA	19 MA	19 JE	19 DI	19 MA	19 MA	19 VE	19 VE			19
DI	20 DI	20 DI	20 ME	20 ME	20 VE	20 LU	20 ME	20 ME	20 SA	20 SA			20
LU	21 LU	21 LU	21 JE	21 JE	21 SA	21 MA	21 JE	21 JE	21 DI	21 DI			21
MA	22 MA	22 MA	22 VE	22 VE	22 DI	22 ME	22 ME	22 ME	22 LU	22 LU			22
ME	23 ME	23 ME	23 SA	23 SA	23 LU	23 JE	23 SA	23 SA	23 MA	23 MA			23
JE	24 JE	24 JE	24 DI	24 DI	24 MA	24 VE	24 DI	24 DI	24 ME	24 ME			24
VE	25 VE	25 VE	25 LU	25 LU	25 ME	25 SA	25 LU	25 LU	25 JE	25 JE			25
SA	26 SA	26 SA	26 MA	26 MA	26 JE	26 DI	26 MA	26 MA	26 VE	26 VE			26
DI	27 DI	27 DI	27 ME	27 ME	27 VE	27 LU	27 ME	27 ME	27 SA	27 SA			27
LU	28 LU	28 LU	28 JE	28 JE	28 SA	28 MA	28 JE	28 JE	28 DI	28 DI			28
	29 ME	29 ME	29 VE	29 VE	29 DI	29 ME	29 ME	29 ME	29 LU	29 LU			29
	30 SA	30 SA	30 LU	30 LU	30 ME	30 SA	30 LU	30 SA	30 MA	30 MA			30
	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31			31



### Déchets Verts

**Le stockage des déchets est régi par le code de l'environnement.**

Un incendie important sur le site de stockage des déchets verts « chemin des carrières » nous a obligés à fermer ce point de dépôt et à faire évacuer tous les déchets entassés depuis plusieurs années. Il reste encore différents gravats, terre et compost à faire évacuer, que nous passerons sur un prochain budget. **Le coût total de nettoyage de ce site est estimé à 23 000 Euros.**

Ce nettoyage nous a obligés à fermer également le site de dépôt « rue des maisons blanches » qui ne bénéficiait pas qu'aux habitants de Thénac.

Lors du conseil municipal du 23 septembre, l'équipe municipale a validé la mise à disposition de la remorque à déchets verts, chez

l'habitant, une journée en semaine : soit le lundi, soit le mardi, soit le mercredi.

Ce service vient compléter le service de remorque chez l'habitant le week-end, mis en place par la commune de THENAC. Ces remorques sont vidées à la déchetterie Brasseau, la commune ne supporte que le coût du transport. Un formulaire de réservation est à remplir à l'accueil de la mairie pour bénéficier de ce "service remorque".

**Le stockage des déchets verts est une compétence de la Communauté de Communes.**

Si on souhaite composter des déchets verts, on rentre tout de suite dans une réglementation trop complexe, inadaptée à l'échelle communale. Par contre, il semble très pertinent d'envisager, dès le départ, le tri des déchets verts c'est à dire savoir accepter les tailles de branches et les feuilles qui

pourraient être broyées, et refuser les déchets de tonte, trop fermentescibles, qui pourraient être gérés différemment (mulching, compostage des particuliers, gestion dans la future collecte des biodéchets...)

Si on accepte les branchages, il convient de les broyer afin d'obtenir du paillage. Ce paillage pourrait être mis à disposition des particuliers (après analyse) ou réutilisé sur nos espaces publics...

Nous avons engagé des démarches pour trouver des solutions complémentaires.

**Un comité consultatif composé de thénacais et élus vient d'être mis en place lors du conseil municipal de décembre avec la mission de travailler sur des solutions alternatives.**



### Points d'Apport Volontaires

Pour des raisons pratiques (meilleure répartition sur le territoire communal, facilité d'enlèvement par les services de ramassage, proximité de nos aînés), **les points d'apport volontaires situés rue des Mimosas ont été déplacés rue de Beauséjour.**



### Sacs jaunes

Nous vous rappelons que les sacs jaunes doivent être sortis **au plus tôt la veille du jour de ramassage (soit le mardi soir depuis le 1er janvier)** pour éviter que les contenus des sacs éventrés ne se répandent sur la voie publique.

**Un agent communal est affecté au nettoyage tous les vendredis après-midi** mais il y a encore trop de bouteilles plastiques, canettes et autres déchets dans les rues de la commune.



### Rappel

#### Interdiction de brûler les déchets verts dans son jardin

Il est interdit :

- ⇒ de les brûler à l'air libre
- ⇒ de les brûler avec un incinérateur de jardin, sauf autorisation municipale avec formulaire à remplir en mairie.



## TRAVAUX RÉALISÉS

Étape par étape, nous déroulons le programme de nos travaux sur la commune et nous avons la satisfaction d'avoir pu, au cours du dernier trimestre, réaliser les travaux annoncés dans notre dernière édition :

- Rénovation complète de deux classes de l'école primaire.
- Remplacement des moteurs des cloches de l'église ainsi que leur alimentation électrique.
- Remplacement du chauffage du logement au-dessus des commerces, en remplaçant la chaudière fuel par une énergie propre, une pompe à chaleur. Le logement a été remis aussitôt en location.

### TRAVAUX POUR 2022

L'année 2022 sera marquée par des travaux d'envergure sur la salle « 1954 », mais il nous faudra tout de même poursuivre le programme de réparation et de rénovation sur la commune.

Bâtiments	Voiries
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Deuxième phase de travaux sur l'église avec un ravalement de façade réalisé entre janvier et avril 2022 par le chantier d'insertion le SAS. Un budget de 20 000 Euros aura été consacré à cet édifice entre 2021 et 2023.</li> <li>➤ Travaux complémentaires dans l'ancien local commercial « ancienne Pizzeria » situé 10 Rue de la République, pour permettre l'installation d'un nouveau commerce : une boucherie charcuterie devrait ouvrir ses portes au printemps 2022.</li> <li>➤ Rénovation de la toiture des commerces du centre bourg.</li> <li>➤ Travaux à la Mairie : nettoyage des murs, réfection de sa toiture, aménagement de l'accueil.</li> </ul>	<p>Plusieurs chantiers de rénovation et aménagement de sécurité seront réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La voirie du chemin de Lessard.</li> <li>➤ La route du chemin du Fossé Doré à proximité de l'aire de jeux des enfants.</li> <li>➤ Un aménagement sécuritaire sera installé à l'entrée du village de « Les arènes ».</li> <li>➤ Un aménagement de la route départementale D125 est à l'étude sur la traversée de "Les Martres" et une réunion des riverains sera organisée en 2022.</li> </ul>

### VERGER SOLIDAIRE

Les plantations des arbres fruitiers commencent à partir de la deuxième semaine de janvier. Les arbres d'alignements présents sur la parcelle seront déplacés et replantés. Les semis sont prévus la deuxième semaine de février.



## BRÈVES

### Un nouveau visage à la mairie...

Vous l'aurez remarqué ces dernières semaines, un nouveau visage se trouve derrière les parois de protection de l'accueil de la mairie. **Madame Corinne HOOGHE** a en effet été recrutée par la municipalité au mois d'octobre 2021. Principalement chargée de l'accueil physique et téléphonique, elle effectue également diverses tâches administratives, susceptibles



d'évoluer en fonction des besoins. **Mme HOOGHE** nous vient du Pas-de-Calais. Fonctionnaire territoriale depuis une douzaine d'années, elle a exercé le dur métier de policière

municipale dans la région parisienne et acquis une solide expérience dans la gestion des situations difficiles. Très attachée au service public, elle a choisi de continuer sa carrière sur un poste administratif, et au plus près des habitants de notre commune. Nous lui souhaitons donc la bienvenue à Thénac.

### ...Un départ à la retraite.

L'heure de la retraite a en effet sonné pour **Monsieur**

**Marcel OUVRARD** qui a quitté l'équipe des services techniques en décembre. Nous lui adressons tous nos vœux de bonne continuation.



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) a lieu tout au long de l'année : " Signalez votre absence à une personne de confiance, mais aussi à la gendarmerie locale qui effectuera des rondes de surveillance."

Il s'agit d'un service totalement gratuit.

La mairie met en place un dispositif direct pour les habitants de la commune. Vous pouvez vous rendre en mairie pour remplir un formulaire et bénéficier de ce service, la commune se charge de le transmettre directement à la gendarmerie.

Les gendarmes peuvent réaliser des consultations sûreté afin d'améliorer la sécurité des entreprises, commerces, exploitations agricoles ou maisons individuelles. Ces conseils sont oraux, ne présentent aucun caractère contractuel et sont donnés sans contrepartie.

Pour bénéficier d'une consultation sûreté il suffit de s'adresser à la gendarmerie de SAINTES au **05.46.93.01.19**.



### Dispositif

L'Opération Tranquillité Vacances consiste à porter une attention particulière à votre domicile ou votre commerce en cas d'absence.

Ce dispositif prévoit des patrouilles de surveillance de jour comme de nuit en semaine et du rant le week-end par la Gendarmerie et cela à chaque période de vacances scolaires.

### Comment ?

Le recours à ce dispositif se fait impérativement à l'aide d'un simple formulaire que vous pouvez retirer :

- A l'accueil de la Mairie de Thénac.



Département de la Charente-Maritime  
Mairie de Thénac

## MISSION SÉCURITÉ CIVILE



### LA PLATEFORME DE LA RÉSERVE CIVIQUE

[JeVeuxAider.gouv.fr](http://JeVeuxAider.gouv.fr) : la plateforme publique du bénévolat

JeVeuxAider.gouv.fr est une plateforme publique du bénévolat, proposée par la Réserve Civique. Elle met en relation des personnes qui veulent agir pour l'intérêt général avec des organisations publiques comme des communes, départements et des associations qui ont besoin de bénévoles. C'est ouvert à toute personne âgée de plus de 16 ans et résidant en France, souhaitant s'engager de façon bénévole et occasionnelle, sur tout le territoire.

Elle propose des missions dans tous les domaines de l'intérêt général :

- Santé pour tous
- Éducation pour tous
- Solidarité et insertion
- Protection de la nature
- Art et culture pour tous
- Prévention et protection

- Sport pour tous
- Coopération internationale
- Mémoire et citoyenneté
- Mobilisation Covid-19

Le Ministère de l'intérieur (Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises) a conclu le 15 novembre dernier un partenariat avec la Mission Réserve civique dans le but d'étendre les fonctionnalités de la plateforme au domaine de la sécurité civile, au profit des communes.

Lors de la préparation ou de la gestion d'événements majeurs, ce site internet peut, par l'intermédiaire de la commune, offrir aux citoyens une forme souple et réactive de mobilisation solidaire.

JeVeuxAider.gouv.fr permet ainsi à la commune de proposer des missions de sécurité civile et de créer un réseau de bénévoles sur lequel nous pourrions compter en cas de catastrophes naturelles (incendies de forêts, inondations, tempêtes, ...) sur Thénac.

Elle permet également de participer à

des missions de prévention. Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux sapeurs-pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

Les missions susceptibles d'être confiées sont les suivantes :

- Assistance aux populations victimes d'un sinistre
- Accueil des sinistrés dans un centre d'accueil et de regroupement
- Participation à l'alerte des populations ou à l'évacuation d'un quartier
- Aide à la protection des meubles et des personnes en zone inondable
- Suivi des personnes vulnérables en période de canicule ou de grand froid
- Surveillance de digues, de massifs forestiers ou de cours d'eau
- Aide au nettoyage et à la remise en état des habitations
- Aide aux sinistrés dans leurs démarches administratives
- Collecte et distribution de dons au profit des sinistrés

## Les élections présidentielles auront lieu les 10 & 24 avril 2022.

Les électeurs de la commune doivent indiquer, au plus vite, toutes les modifications qui seraient à apporter sur leur carte électorale notamment leur changement d'adresse au sein de la commune (justificatif de domicile à apporter à la mairie) ou pour un changement de nom.

Les nouveaux arrivants (habitant sur la commune depuis plus de 3 mois) sont également invités à s'inscrire sur les listes électorales.

Vous avez jusqu'au 04 mars 2022 pour vous y inscrire. Vous pouvez vérifier vous-même votre situation électorale directement en ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

### À savoir

Le jeune de 18 ans qui a fait son recensement citoyen est inscrit automatiquement sur les listes électorales. La personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales.

## Comment s'inscrire ?

La démarche peut se faire en ligne sur le site officiel <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>. Il faudra alors joindre un justificatif de domicile et un justificatif d'identité.

Il est aussi possible de se rendre en mairie. Les mêmes documents seront demandés, ainsi qu'un formulaire cerfa de demande d'inscription, qui sera disponible sur place.



**Sylvie MERCIER**  
Vice-Présidente du  
Département  
Conseillère départementale,  
Maire de Thénac

## LE MOT DE VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

### Des actions départementales de solidarité



**Alexandre GRENOT**  
Vice-Président du  
Département  
Conseiller départemental  
Maire de Les Gonds

Sylvie Mercier en charge de l'aménagement et de l'inclusion numérique a présenté dans le cadre du plan départemental d'inclusion numérique le « pass-numérique » destiné aux personnes qui rencontrent des difficultés à effectuer leurs démarches en ligne. Il s'agit d'un carnet de 10 chèques d'une valeur totale de 100€, permettant aux bénéficiaires d'être accompagnés par des structures réparties sur l'ensemble du territoire. Ainsi, avec le concours des Mairies, des centres communaux d'action sociale et les associations, ce dispositif est proposé sous certaines conditions, aux personnes intéressées. Co-financé par l'Etat, l'Europe et le Département, ce service est le résultat d'un partenariat réussi.

### Aménagement des réseaux fibre optique

En parallèle de la couverture en Très Haut Débit pour tous, prévue en Charente-Maritime d'ici juin 2023, ce dispositif marque la volonté du Département de favoriser l'égal accès de tous aux outils numériques.

### L'Heure civique, un dispositif solidaire

Alexandre Grenot en charge de la jeunesse et de la Citoyenneté a proposé à l'Assemblée départementale plusieurs actions citoyennes dont « l'Heure civique ». Le Département de la Charente-Maritime soutient depuis de nombreuses années des projets de solidarité territoriale en favorisant les actions locales et citoyennes. C'est pourquoi, nous avons lancé avec l'Association des Maires de la Charente-Maritime et l'association « Voisins Solidaires », une démarche de mobilisation des habitants autour des solidarités de proximité. Le principe est simple : proposer aux habitants volontaires de donner une heure par mois, de leur temps afin d'aider un voisin qui en a besoin dans leur quartier ou leur commune, via la plate-forme : [lheurecivique.charente-maritime.fr](http://lheurecivique.charente-maritime.fr). Nous proposons donc aux communes qui le souhaitent de relayer cet appel à mobilisation solidaire.

Nous préparons également pour 2022, un « plan jeunesse » ambitieux qui sera précédé d'une grande concertation pour sonder les jeunes autour de 3 thèmes : la citoyenneté et le vivre ensemble, le développement personnel par le sport et la culture, l'accompagnement vers la vie professionnelle. Ce plan s'adressera aux jeunes depuis le collège jusqu'à la fin des études supérieures.

Sylvie Mercier et Alexandre Grenot restent mobilisés bien évidemment, pour la santé de tous, dans ce contexte de pandémie, pour répondre aux attentes et assurer les missions essentielles auprès des plus fragiles.

**Informations : [charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr) 05 46 317 000**

### Bonne et heureuse Année 2022

« En ce début d'année, nous vous adressons nos vœux les meilleurs. Que 2022 puisse vous apporter la santé, le bien-être partagé et la réussite dans vos projets. »

Très fidèlement

# EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Création de cette rubrique en conformité avec la législation.  
Les élus minoritaires n'ont pas souhaité, à ce jour, faire paraître un article.

## EN IMAGES



*Nettoyons la nature*



*Octobre Rose*



*Festival L'Écriture  
Prend le Large*



*Jardins et Saveurs d'Automne*





*Marché des créateurs*



*La Saint Hubert*



*Cérémonie du 11 novembre*



*Repas des Anciens*



*Marché de Thénac*



*Colis de Noël*



*Spectacle et illuminations de Noël*





Toute l'équipe de Solidarité Thénacaise vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022  
Nous remercions les bénévoles pour leur participation.



Nous remercions également tous les clients de la friperie pour leur fidélité. Les ventes ont permis d'aider quelques personnes en difficulté. Cette année 2021 nous avons pu renouveler les colis de

Noël. 30 colis ont été distribués aux personnes nécessiteuses.

Nous avons pu également aider une nouvelle friperie à ouvrir ses portes à Saintes quartier Bellevue.

Les jours d'ouverture de la Boutik4 sont les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis de chaque mois de 14h à 18h (sauf imprévu sanitaire)



Atelier fabrication de girouettes et moulins à vent (à partir de 8 ans)



THENAC  
Mercredi 16 février 2022  
14h-17h (Au bocal)

Sur inscription auprès de Patrick  
au 06 82 05 19 01 (limité à 5 enfants)

## L'ÉCRITURE PREND LE LARGE



Festival L'Écriture prend le large de Thénac

8/9/10 avril 2022

TERRES D'ÉVASION

Après des périodes difficiles comme nous vivons, nous avons envie de fuir le quotidien. Besoin d'évasion, de belles évasions qui redonnent de la valeur à notre quotidien. Du 8 au 10 avril 2022, le Festival offrira au public des rencontres passionnantes avec des écrivains, des cinéastes, des grands voyageurs, des artistes et des auteurs en littérature jeunesse. Projections de films d'aventure, animations pour les enfants, conférences et rencontres littéraires. Parmi ceux-ci: **Caroline Riegel** et son magnifique film « Zanskar, les promesses de l'hiver », **Patrick Bernard** « Ethiopie – Sur la piste des origines », **Stéphane Dugast** « Odysées blanches » et tant d'autres.

Suivez toutes les informations sur le déroulement du festival sur notre page Facebook et sur

[www.festivaldethenac.fr](http://www.festivaldethenac.fr)





## Des graines de champions !

Ce sont les plus jeunes de l'école de foot de l'E.S. Thénacaise. Grâce à leurs éducateurs, les enfants développent compétences et techniques et apprennent les premières règles de vie et de jeu du foot.

Les règles de vie portent sur le bon comportement hors et sur le terrain, les règles de jeu leur permettent une meilleure compréhension de leur sport en apprenant les différentes

techniques.

Les plateaux du samedi rassemblent plusieurs clubs d'un même secteur avec de petits matchs de 10mn et des équipes de 4 joueurs.

Merci à Stéphane Gourivaud, plombier-chauffagiste à Thénac pour son implication depuis plusieurs années dans le club et sa sponsorship pour les maillots des enfants.

Merci aussi à tous les parents qui accompagnent régulièrement leurs enfants et les encouragent.



L'Association Sportive Thénac Club est heureuse de vous annoncer le retour de la "Rando des Carrières" le dimanche 3 avril 2022. Nous vous attendons nombreux !

# THENAC - 17460

## « La rando des carrières »

★ RANDO VTT  
★ MARCHÉ

Dimanche  
**03**  
avril  
**2022**

Organisation : **ASTC**  
Association Sportive Thénac Club

### PARCOURS :

**VTT 20 à 48 kms : 5€ (4€ licencié)**

**Marche 10 & 15 kms : 5€**

Gratuit pour les - de 12 ans

**PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE**

**Inscription sur place de 08h00 à 09h30**

**Départ libre de 08h00 à 09h30**

(salle municipale Parc du château - 17460 Thénac)

Renseignements : **06.88.18.01.93 - parioleau.alain@orange.fr**  
**06.46.28.07.59 - cedric.dreau17@gmail.com**

**ASSOCIATION MAGIC EVENTS 17**  
VOUS PROPOSE

VIENS DÉCOUVRIR UN UNIVERS PASSIONNANT

**MAGIC DJ SCHOOL**  
COURS D'INITIATION DJ  
À PARTIR DE 8 ANS  
PETITS GROUPES  
1 HEURE

DEUX SESSIONS - SAMEDI 14H • SAMEDI 16H  
(SESSION EN FONCTION DE LA TRANCHE D'ÂGE)

POSSIBILITÉ DE COURS PARTICULIERS  
STAGE DÉCOUVERTE

Salle Agathe 17460 THÉNAC  
06 01 74 38 24 - 06 26 69 23 58 - magic.events.agency17@gmail.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



## FESTIVAL DES CAVES

Pour le festival 2022 prévu en **mai et juin 2022**, le collectif Mixeratum se propose de développer son implantation sur l'agglomération de Saintes et par là même, valoriser notre patrimoine et nos villages : **il recherche des habitants, des associations et des communes intéressés pour accueillir un spectacle de théâtre dans des lieux insolites.**

- **Lieu recherché** : caves, grottes, granges, voire jardin/cour de ferme – un espace de 25 m2 doté d'un point électrique (au minimum) et de 20 chaises.
- **Capacité d'accueil** : 20 spectateurs maximum. L'adresse du lieu de représentation n'est pas communiquée : le jour du spectacle, un point de rendez-vous est donné aux spectateurs qui sont ensuite accompagnés à pied jusque chez l'habitant-hôte du spectacle.
- **Quand** : le festival a lieu en mai-juin 2022. La prospection du collectif s'effectue jusqu'en février 2022.
- **Quel spectacle** : le collectif crée 5 ou 6 spectacles de théâtre et les programme chez les propriétaires partenaires. Ce sont souvent des spectacles « seul en scène », très légers techniquement, conçus pour créer une proximité avec le public. Ils s'adressent plutôt à un public adulte.

• **Tarif** : les tarifs pratiqués en 2021 étaient 12€ par adulte, 8€ tarif réduit.

A noter, les collectivités ou associations partenaires peuvent décider de prendre en charge tout ou partie de la représentation (500 €) pour réduire le tarif du spectacle voire en proposer un accès gratuit.

• **Partenariat et action culturelle autour du spectacle** : au-delà de l'accueil d'un spectacle, le collectif aura également besoin de périodes de résidence théâtrales pour travailler ses créations, en amont du festival en mars ou avril. Il recherche donc des salles communales à investir 3 à 4 jours pour répéter et éventuellement l'hébergement et le repas (possible chez l'habitant).

• **Des temps d'échange avec le public** et d'action culturelle (écoles, associations, médiathèques) peuvent être envisagés avec les communes intéressées.

Si vous êtes intéressés pour accueillir cet événement, si vous connaissez des habitants qui souhaiteraient être partenaires, nous vous invitons à prendre contact directement avec l'association auprès de Natacha Roscio : 06.68.66.32.61 ou par



Et si vous ouvriez votre porte pour accueillir des artistes ?

Le Festival de Caves est un festival de théâtre qui a lieu chez l'habitant.e. Arrivé à Bordeaux en 2014 à l'initiative du Collectif Mixeratum Ergo Sum, il se déroule aujourd'hui dans toute la Nouvelle-Aquitaine.

Comment ça marche ?

- Le festival a lieu chaque année en **mai et juin** dans toute la région
- Les spectacles ont lieu dans des lieux souterrains
- Les lieux de représentation sont tenus secrets

Comment participer ?

Accueillez un spectacle dans votre cave !  
Si vous possédez une cave ou une grange... contactez-nous !

Vous n'avez pas de cave ?

- Aidez-nous en relayant l'information autour de vous : voisins, familles, amis, associations...
- Devenez bénévole !

CONTACT :

festivaldecavesna@gmail.com  
06 68 66 32 61 / 06 26 21 18 04  
mixeratum-ergosum.com



## Food truck Saveurs Gourmandes

RDV Place de la liberté tous les lundis

Présent aussi le Vendredi midi !





2 2 2

Sylvie MERCIER, Maire de Thénac,  
Le Conseil Municipal  
Et l'ensemble du Personnel Communal  
Vous adressent tous leurs vœux les plus chaleureux.  
Joie, Bonheur et Santé  
pour cette nouvelle année.

## AGENDA

Le programme ci-dessous est prévisionnel et susceptible d'évoluer en fonction des règles sanitaires et de la finalisation ou pas de certains projets.

**11 FÉVRIER - 17H30**

### CÉRÉMONIE DÉPÔT DE FLEURS

Invitation à la cérémonie de dépôt  
de fleurs sur la tombe de Mme  
Henriette FLESCHE

**16 FÉVRIER - 14H-17H**

### ATELIER FABRICATION GIROUETTES ET MOULINS À VENT

Organisé par Actions  
Village  
Sur Inscription  
Au Bocal



**3 ET 4 AVRIL**

### RANDO DES CARRIÈRES

Organisée par l'ASTC

**8/9/10 AVRIL**

### FESTIVAL LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Parc Château Maguier  
EP2L



Conférences  
Rencontres

Projections  
Animations

**10 et 24 AVRIL**

### ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES





TOUS ENSEMBLE,  
OPTONS POUR  
LE TRI !

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
SAM 01	MAR 01	MAR 01	VEN 01	DIM 01	MER 01
DIM 02	MER 02	MER 02	SAM 02	LUN 02	JEU 02
LUN 03	JEU 03	JEU 03	DIM 03	MAR 03	VEN 03
MAR 04	VEN 04	VEN 04	LUN 04	MER 04	SAM 04
MER 05	SAM 05	SAM 05	MAR 05	JEU 05	DIM 05
JEU 06	DIM 06	DIM 06	MER 06	VEN 06	LUN 06
VEN 07	LUN 07	LUN 07	JEU 07	SAM 07	MAR 07
SAM 08	MAR 08	MAR 08	VEN 08	DIM 08	MER 08
DIM 09	MER 09	MER 09	SAM 09	LUN 09	JEU 09
LUN 10	JEU 10	JEU 10	DIM 10	MAR 10	VEN 10
MAR 11	VEN 11	VEN 11	LUN 11	MER 11	SAM 11
MER 12	SAM 12	SAM 12	MAR 12	JEU 12	DIM 12
JEU 13	DIM 13	DIM 13	MER 13	VEN 13	LUN 13
VEN 14	LUN 14	LUN 14	JEU 14	SAM 14	MAR 14
SAM 15	MAR 15	MAR 15	VEN 15	DIM 15	MER 15
DIM 16	MER 16	MER 16	SAM 16	LUN 16	JEU 16
LUN 17	JEU 17	JEU 17	DIM 17	MAR 17	VEN 17
MAR 18	VEN 18	VEN 18	LUN 18	MER 18	SAM 18
MER 19	SAM 19	SAM 19	MAR 19	JEU 19	DIM 19
JEU 20	DIM 20	DIM 20	MER 20	VEN 20	LUN 20
VEN 21	LUN 21	LUN 21	JEU 21	SAM 21	MAR 21
SAM 22	MAR 22	MAR 22	VEN 22	DIM 22	MER 22
DIM 23	MER 23	MER 23	SAM 23	LUN 23	JEU 23
LUN 24	JEU 24	JEU 24	DIM 24	MAR 24	VEN 24
MAR 25	VEN 25	VEN 25	LUN 25	MER 25	SAM 25
MER 26	SAM 26	SAM 26	MAR 26	JEU 26	DIM 26
JEU 27	DIM 27	DIM 27	MER 27	VEN 27	LUN 27
VEN 28	LUN 28	LUN 28	JEU 28	SAM 28	MAR 28
SAM 29	MAR 29	MAR 29	VEN 29	DIM 29	MER 29
DIM 30	MER 30	MER 30	SAM 30	LUN 30	JEU 30
LUN 31	JEU 31	JEU 31		MAR 31	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
VEN 01	LUN 01	JEU 01	SAM 01	MAR 01	JEU 01
SAM 02	MAR 02	VEN 02	DIM 02	MER 02	VEN 02
DIM 03	MER 03	SAM 03	LUN 03	JEU 03	SAM 03
LUN 04	JEU 04	DIM 04	MAR 04	VEN 04	DIM 04
MAR 05	VEN 05	LUN 05	MER 05	SAM 05	LUN 05
MER 06	SAM 06	MAR 06	JEU 06	DIM 06	MAR 06
JEU 07	DIM 07	MER 07	VEN 07	LUN 07	MER 07
VEN 08	LUN 08	JEU 08	SAM 08	MAR 08	JEU 08
SAM 09	MAR 09	VEN 09	DIM 09	MER 09	VEN 09
DIM 10	MER 10	SAM 10	LUN 10	JEU 10	SAM 10
LUN 11	JEU 11	DIM 11	MAR 11	VEN 11	DIM 11
MAR 12	VEN 12	LUN 12	MER 12	SAM 12	LUN 12
MER 13	SAM 13	MAR 13	JEU 13	DIM 13	MAR 13
JEU 14	DIM 14	MER 14	VEN 14	LUN 14	MER 14
VEN 15	LUN 15	JEU 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15
SAM 16	MAR 16	VEN 16	DIM 16	MER 16	VEN 16
DIM 17	MER 17	SAM 17	LUN 17	JEU 17	SAM 17
LUN 18	JEU 18	DIM 18	MAR 18	VEN 18	DIM 18
MAR 19	VEN 19	LUN 19	MER 19	SAM 19	LUN 19
MER 20	SAM 20	MAR 20	JEU 20	DIM 20	MAR 20
JEU 21	DIM 21	MER 21	VEN 21	LUN 21	MER 21
VEN 22	LUN 22	JEU 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22
SAM 23	MAR 23	VEN 23	DIM 23	MER 23	VEN 23
DIM 24	MER 24	SAM 24	LUN 24	JEU 24	SAM 24
LUN 25	JEU 25	DIM 25	MAR 25	VEN 25	DIM 25
MAR 26	VEN 26	LUN 26	MER 26	SAM 26	LUN 26
MER 27	SAM 27	MAR 27	JEU 27	DIM 27	MAR 27
JEU 28	DIM 28	MER 28	VEN 28	LUN 28	MER 28
VEN 29	LUN 29	JEU 29	SAM 29	MAR 29	JEU 29
SAM 30	MAR 30	VEN 30	DIM 30	MER 30	VEN 30
DIM 31	MER 31		LUN 31		SAM 31

**JOURS EN JAUNE** Collecte emballages (sac/bac jaune)

**JOURS EN BLEU** Collecte ordures ménagères (sac/bac noir)



Sortir vos bacs/sacs  
la veille du jour  
de ramassage  
après 19h.

Placer votre bac  
avec la poignée  
côté route si vous  
souhaitez qu'il soit  
collecté.

# NUMÉROS UTILES



	<b>SAMU</b>	<b>15</b>
	<b>POLICE</b>	<b>17</b>
	<b>POMPIERS</b>	<b>18</b>
	<b>TOUTES URGENCES</b> Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes	<b>112</b>
	<b>SMS OU FAX</b> Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre	<b>114</b>

**Centre antipoison** 05.56.96.40.80

Centre-antipoison@chu-bordeaux.fr

L'adresse e-mail ne doit pas être utilisée pour un premier contact à caractère d'urgence médicale. (Téléphonez), sauf impossibilité avérée de liaison téléphonique avec le centre antipoison.

Enfance en danger .....	119
Violences aux femmes .....	3919
EHPAD .....	05.46.92.90.90
Infirmier Jean-Louis Granouillit .....	06.80.68.73.67
Cabinet dentaire Dr Alice Bergon .....	05.46.95.59.71
Cabinet médical Dr Sophie N-Guyen .....	05.46.92.60.50
Cabinet de kinésithérapie Julian Michaud .....	06.40.87.80.79
Cabinet ostéopathe Christophe Conjeaud..	05.46.74.10.65

École élémentaire .....	05.46.92.26.07
École maternelle .....	05.46.92.69.08
Cantine .....	05.46.92.21.39
Garderie périscolaire .....	05.46.92.22.75
Salle Hélène Neveu .....	05.46.92.61.94
La poste .....	05.46.92.20.31
CDA Saintes .....	05.46.93.41.50
Déchetterie Saintes .....	05.46.98.07.19

# NOS COMMERÇANTS & ARTISANS

## Professionnels du bâtiment

Carreleur Francis Bouillaud .....	06.82.22.25.42
Menuiserie Ébénisterie Philippe Bouillaud .....	06.81.43.61.48
Plomberie Puydoyeux Courivaud .....	06.15.13.66.49
Métallerie-Serrurerie Yohan Ambert.....	06.24.01.37.10
Carrière de Thénac et de Saintonge CTS .....	05.46.92.79.69
Patrick Rabiller bâtiment plâtrerie carrelage .....	05.46.92.68.92
Menuiserie Gaudin fabricant, poseur .....	05.46.92.64.17
Morand Terrassement, accordements, assainissements .....	06.63.00.59.04
Duché Kévin Peinture-Décoration.....	06.59.22.51.41

## Commerces et Services

Domaine des Chais .....	05.46.91.05.74
Véréthi'f coiffure .....	05.46.92.60.41
Espace Nature Ô - Energéticienne .....	06.80.70.36.89
Giragri 17 Transport Hélicoptère .....	05.46.92.20.23
Léon Nettoyage façade, toiture .....	05.46.74.01.01
Épicerie .....	05.46.74.76.42
Le Thénacais, tabac, presse .....	05.46.97.59.30
Boulangerie Boulestier .....	05.46.74.13.22
Maud Debusschère, Agent immobilier .....	06.98.00.06.72
Société Les Cardinaux - Chauffeur privé ...	06.50.41.05.04
Jimmy Labrieux - Conseiller immobilier	06.81.04.64.45
Hits communication - informatique.....	06.51.81.08.76
Lydie Yonneau Restauration LYR.....	06.68.33.98.15
Sophie Belluel Créatrice objets/bijoux....	06.35.92.22.26

A la recherche de «Super Nounou» !



*Si vous souhaitez que votre entreprise figure sur cette page, merci de bien vouloir nous faire parvenir vos noms, coordonnées et qualités.*

## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Audrey ALLU	06 45 13 64 32	9 rte de Rétaud	17460 Thénac
Nathalie BOURDY	06 60 17 80 06	2 rue Démocratie	17460 Thénac
Valérie CHOBLET	06 80 96 18 36	8 chemin Jousset	17460 Thénac
Valérie DEFREMONT	06 85 75 73 20	25 rue Théâtre romain	17460 Thénac
Stéphanie DELAGE	05 46 93 27 17	7 imp du puits mauds	17460 Thénac
Corinne EVEN	07 86 26 38 58	2 rue Camélias	17460 Thénac
Nadine FAVRE	05 46 92 69 23	8 route de Préguiillac	17460 Thénac
Florence GASNIER	06 83 57 35 31	7 rue Marseillaise	17460 Thénac
Monique LILLO	06 60 90 11 19	8 rue Bonchamp	17460 Thénac
Cynthia PAQUIER	06 81 42 07 13	9 rue des bois verts	17460 Thénac
Catherine RABILLER	05 46 92 66 45	47 rue des Mauds	17460 Thénac
Stella RAUD	07 85 20 40 84	1 rue Mimosas	17460 Thénac
Gladys ROUDIER	06 11 24 90 06	5 rue JJ Rousseau	17460 Thénac
Lucette SAUZEAU	09 71 43 27 58	45 route des Mauds	17460 Thénac
Suzy SEUGNET	05 46 92 57 72	6 Imp du puits des Mauds	17460 Thénac
Sonia VERNON	06 45 26 21 93	La Guichardière	17460 Thénac